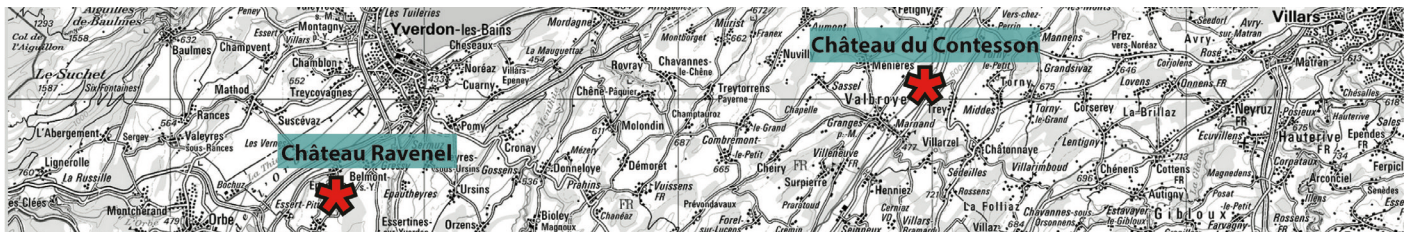


Les châteaux oubliés du Canton de Vaud: les sites du *Château Ravenel* (Suchy) et du *Château du Contesson* (Trey)

Alessandro Moro, Lucien Raboud

Suite à l'essor du féodalisme en Suisse occidentale aux alentours de l'an Mil, le territoire du Pays de Vaud regorge de sites castraux qui défendent et abritent les nombreuses seigneuries. Certains, comme le *Château Ravenel* et le *Château du Contesson*, sont aujourd'hui tombés dans l'oubli.



1 Montignier, Crousaz 1867; Mottaz 1914-1921; Viollier 1927.
2 Moro, Raboud 2020.

INTRODUCTION

Le territoire de l'actuel Canton de Vaud est parsemé de sites archéologiques fortifiés, généralement perchés sur des proéminences naturelles dominant les alentours. On en retrouve tout particulièrement sur le plateau molassique qui se situe entre la vallée de la Broye et la plaine de l'Orbe (d'est en ouest), où les nombreux cours d'eau ont creusé des promontoires et des reliefs propices aux installations défensives. Grâce aux nouvelles technologies comme le relevé altimétrique LiDAR, les aménagements défensifs sont aisément repérables et il est possible de les situer géographiquement. En revanche, leur étude et leur chronologie sont bien plus problématiques, avec une grande majorité de structures et d'aménagements qui n'ont jamais fait l'objet d'investigations depuis les premiers recensements d'antiquités vaudoises (XIX^e-

début XX^e siècle)¹. Récemment, une étude des sites fortifiés entre Broye et Jura a vu le jour et fait aujourd'hui office de base de travail exploitable pour toute recherche approfondie². La majorité des sites fortifiés recensés dans cette étude semble se situer durant le Moyen-Âge central, quand le féodalisme se répand dans l'actuel Canton de Vaud et voit son territoire se morceler en plusieurs seigneuries, toutes susceptibles de posséder des places fortes et des refuges pour défendre leurs terres et leurs habitants. Leur construction, le plus souvent en terre et bois, n'a laissé que très peu de vestiges visibles, ce qui explique sans doute le manque de connaissances à leur sujet. Le présent article vise à mettre en valeur deux sites médiévaux peu documentés et pourtant munis de structures et d'aménagements remarquables: le *Château Ravenel* à Suchy et le *Château du Contesson* à Trey. L'objectif est de réétudier certaines données anciennes, en exploitant les sources historiques, ainsi que de fournir de nouveaux plans, commentaires et interprétations pour ces sites archéologiques suite à des passages sur place au printemps et en automne 2020.

CHÂTEAU RAVENEL / À LA MOTTAZ / LES PETITES MOTTES (SUCHY)

Au nord-est du village actuel de Suchy, à 6 km au sud d'Yverdon, le site du *Château Ravenel* prend place sur un long promontoire tabulaire de grès et de marne d'une surface d'environ 2 ha. Les fortes pentes de cet éperon de confluence sont creusées à l'ouest par le Ruisseau de la Mottaz et à l'est par l'un de ses affluents.

Fig. 1 Plan cadastral de 1841. CH-ACV-RN_Gb 378-c-2_f26 p. 32.



Ce vaste plateau est légèrement en pente du sud au nord (573 à 552 m d'altitude) et se prolonge au nord par une étroite ligne de crête. L'entrée du promontoire était défendue par un rempart de barrage aujourd'hui détruit, encore perceptible sur le plan cadastral de 1841 (fig. 1). À la pointe de l'éperon se trouve un petit tertre défendu par un profond fossé. Le plateau est actuellement cultivé, alors que les pentes et la pointe de l'éperon se trouvent sous une couverture forestière très dense par endroits. Le lieu-dit « Ravenel » est déjà mentionné sur les plans cadastraux de 1723, sans pour autant que l'on connaisse la signification et l'origine de ce nom. Les deux autres toponymes « À la Mottaz » et « Les petites Mottes » indiquent la présence d'un tertre naturel ou artificiel (motte).

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le site attire l'attention de certains érudits comme D. Matignier et A. de Crousaz, qui en produisent le premier commentaire en 1867: « On dit qu'il existait à Suchy, sur un petit tertre près du village, un château appelé *Ravenel*. On y aurait trouvé quelques médailles de bronze, des armes de fer, des squelettes humains et des ruines dont le caractère n'a pu être défini »³. Les trouvailles mentionnées semblent désormais perdues. En 1905, dans son écrit sur l'histoire de Suchy, M. Henrioux décrit en quelques lignes ce site fortifié, en produit un premier plan et en fournit une interprétation: « Cet emplacement était probablement un refuge helvète. C'est dans l'enceinte de ce refuge que fut élevé le *Château Ravenel*. Par qui et à quelle époque? C'est ce que nous ne saurions dire »⁴. Depuis cette étude, aucune investigation n'a été menée sur ce site archéologique; nous savons simplement que le « parapet artificiel » mentionné par M. Henrioux a été comblé et aplani dans les années 1970. Sur la carte archéologique numérique du Canton de Vaud, ce site est aujourd'hui considéré comme un établissement médiéval sans datation précise, un éventuel refuge préprotohistorique ainsi qu'un possible site funéraire.

L'occupation de ce site à la période médiévale peut être plus ou moins bien documentée grâce aux sources anciennes se rapportant au village de Suchy et à ses terres. C'est en 885 et en 888 qu'apparaissent les premières attestations

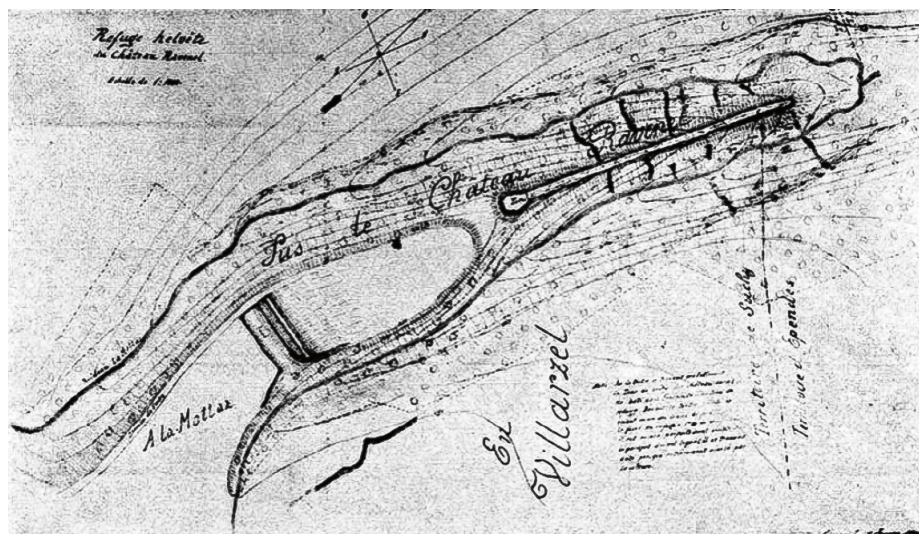


Fig. 2 Emplacement du Château Ravenel. Henrioud 1905, p. 4.

du nom de Suchy dans deux actes de donation⁵. Ces documents nous informent que Suchy est cédé par l'empereur Charles le Gros à un certain Vodelgise, vassal du margrave Rodolphe, puis cédé à nouveau trois ans plus tard par ce même Vodelgise en faveur de l'évêque Jérôme. Au XII^e siècle, Suchy est rattaché à la seigneurie de Bavois, qui appartenait aux sires de Joux. Ces terres passent ensuite successivement aux mains d'Aymon de Faucigny, de sa fille Béatrice puis d'Humbert de Thoire et Villars (enfant de Béatrice), qui engage les terres en 1276 à l'évêque de Lausanne⁶. Dans son testament, Aymon de Faucigny remet à sa fille Béatrice la maison forte de Suchy (*scilicet domun fortem de Souchie*) qui pourrait très bien correspondre au *Château Ravenel*⁷. Durant la première moitié du XIV^e siècle, Suchy est inclus dans la seigneurie de Belmont et en dépendra jusqu'au XVI^e siècle⁸. Dans un acte ratifié en 1367, Othon de Grandson-Belmont exempte les habitants de Suchy de la mainmorte et de diverses autres charges. Il les dispense de corvées de charroi et du service de guet au château de Belmont en temps de paix, mais leur assigne l'obligation de se retirer, corps et biens, à l'intérieur de l'enceinte du château de Belmont et de contribuer à sa défense en temps de guerre⁹. Ce document nous indique donc qu'à cette époque, plus aucun château ou refuge n'existait à Suchy et que les habitants étaient contraints de chercher refuge dans celui de Belmont. Enfin, dans une reconnaissance de 1495 par Johannet Casat en faveur du duc de Savoie, un « fossé du château » jouxtant un bois est mentionné et pourrait se référer au site du *Château Ravenel*¹⁰.

Pour revenir au site, le promontoire se

3 Montignier, Crousaz 1867, p. 846.

4 Henrioud 1905, p. 5. Ce commentaire fut repris dans les recensements postérieurs: Mottaz 1914-1921, p. 668; Viollier 1927, p. 315.

5 *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* 3, III, n° 99 et 100.

6 Dessementet 1955, p. 200.

7 Guichenon S., *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Vol. 4, Turin, Jean-Michel Briolo, 1778-1780, p. 78.

8 Deux groupements d'individus de Suchy furent rattachés successivement à la seigneurie de Belmont. Voir Dessementet 1955, p. 199-207.

9 AC Suchy, n°1. Cet acte est retranscrit dans Henrioud 1905, p. 26-28.

10 AC Suchy n°3. Cette reconnaissance est retranscrite dans Henrioud 1905, p. 31-32.

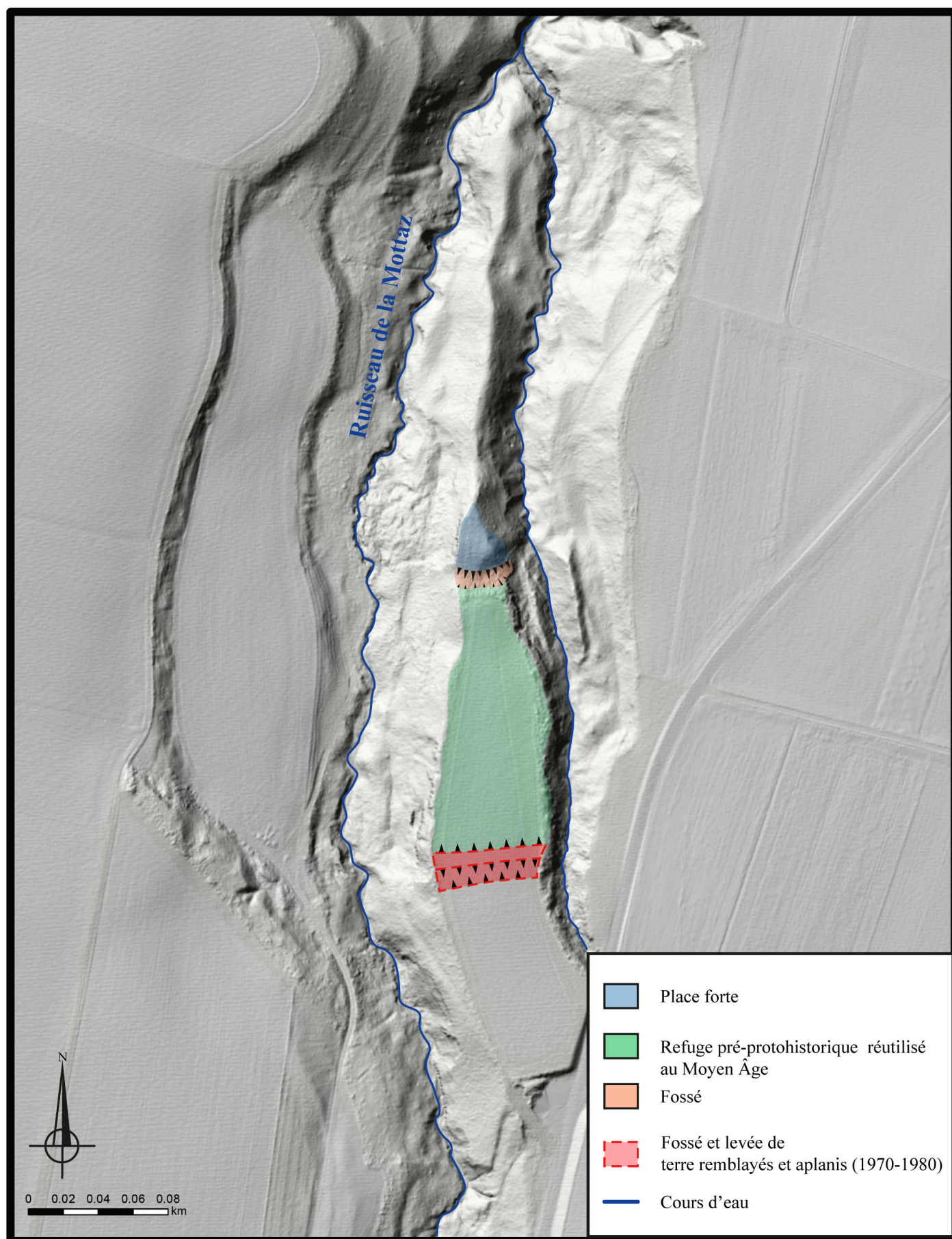


Fig. 3 Château Ravenel / À la Mottaz / Les petites Mottes (Suchy). Relevé altimétrique LiDAR avec restitution hypothétique des différents espaces. Guichet cartographique de l'État de Vaud. DAO L. Raboud.

compose, depuis le sud, d'un plateau d'environ 280 m de long et de 50-60 m de large bordé de part et d'autre par des pentes abruptes. Il était marqué, comme

déjà évoqué, par un rempart de barrage situé à approximativement 100 m de l'entrée sud de l'éperon. Au vu de sa restitution par M. Henrioud en 1905, ce

barrage semble se constituer d'une levée de terre liée à un fossé adjacent externe (fig. 2). Aujourd'hui, aucune trace de cette fortification n'est perceptible. Au nord de ce plateau, un fossé d'environ 16 m de large et 2 m de profondeur rejoignant les côtés est et ouest de l'éperon barre l'accès à un tertre tronconique. Ce monticule d'environ 30 m de longueur pour 20 m de largeur est marqué à son sommet par un petit plateau délimitant un espace d'environ 600 m² (fig. 3). Au sud-est de celui-ci, une surélévation pourrait signifier l'existence d'un aménagement et une trace longitudinale de creusement (env. 2 m) au nord laisse présumer un pillage plus ou moins récent¹¹. Au nord du tertre, l'étroite ligne de crête de 100 m de longueur pour 2-3 m de largeur ne semble permettre aucune place pour des structures ou aménagements.

Une occupation du site avant la période médiévale n'est pas avérée; M. Henrioud y situe un refuge helvète prenant place au-delà du rempart de barrage aujourd'hui détruit. Cette hypothèse n'est pas sans intérêt; en effet, ce genre de fortification rappelle d'autres établissements défensifs de la région, qui présentent une pareille structure défensive à l'entrée d'un éperon et qui sont également interprétés comme des refuges protohistoriques¹². Pour étayer cette hypothèse, la réutilisation à la période médiévale d'un site fortifié ancien est reconnue de façon certaine sur d'autres sites de la région¹³.

Sur ce site, des structures médiévales probablement en terre et bois (aucune trace de maçonnerie visible) semblent plus que probables¹⁴. Bien qu'indirecte ou



Fig. 4 Château Ravenel / À la Mottaz / Les petites Mottes (Suchy). Vue du tertre précédé par le fossé. Photo A. Moro.

supposée, l'apparition de ce château dans les sources laisse apparaître une occupation au moins jusqu'à la fin du XIII^e siècle, et un possible abandon durant la première moitié du XIV^e siècle. Par contre, il est bien plus complexe de situer les origines de son développement, qui pourraient remonter aux premières mentions de Suchy à la fin du IX^e siècle¹⁵. La morphologie actuelle, ainsi que les toponymes «À la Mottaz» et «Les petites Mottes» laissent supposer la présence d'une motte castrale, aménagement typique du Moyen Âge central¹⁶. La situation du tertre en pointe d'éperon est caractéristique de ces établissements où il suffit de creuser un fossé pour élever le monticule¹⁷. Ce schéma de construction semble envisageable à Suchy où la place forte du *Château Ravenel* devait se situer sur le tertre défendu par son fossé adjacent (fig. 4), ainsi que par le barrage d'entrée. Bien

11 Il pourrait s'agir de restes des creusements ayant livré le matériel décrit par D. Matignier et A. de Crousaz en 1867.

12 Par exemple les sites de *Layaz* (Goumoëns-le-Jux), *La Rapaz* (Demoret) ou encore *Rebataires* (Bottens). Ce dernier a d'ailleurs livré une hache laténienne lors de prospections récentes. Voir Moro, Raboud 2020, p. 116-117.

13 Tout particulièrement le site d'*Essert-Joly/Côtes de Barres* (Lucens) où une motte castrale vient s'implanter à la pointe d'un éperon en réutilisant une enceinte de contour protohistorique. Voir Moro, Raboud 2020, p. 94-97.

14 Des structures maçonnées ne sont pourtant pas à exclure et il est possible que des pierres aient été réemployées postérieurement, ne laissant aucune trace à l'heure actuelle. Ce phénomène se retrouve notamment au *Château de Bourjod* (Pailly). Voir Moro, Raboud 2020, p. 69-75.

15 Un site similaire a récemment fait l'objet d'une étude à *Mariamont*, dans la campagne genevoise. Il s'agit d'un établissement castral en pointe d'éperon défendu par un rempart de barrage. Sa chronologie a été établie entre le VII^e et le XV^e siècle en quatre phases d'occupation successives. La fortification fut élevée durant la troisième phase (entre 1030 et 1220) et défendait plusieurs structures d'habitat en bois. Ces résultats démontrent bien toute la difficulté de restituer les périodes d'occupation de ces sites médiévaux en hauteur, qui sont souvent très étalées dans le temps. Voir Terrier 2011, p. 253-258.

16 Sur les mottes, voir Moro, Raboud 2020, p. 36-37 ; Terrier 2011, p. 258 ; Debord 1981.

17 Ce type de fortification en pointe d'éperon est reconnu en assez grand nombre dans la région. Comme mentionné précédemment, le site d'*Essert-Joly/Côtes de Barres* (Lucens) fournit un très bon parallèle topographique et morphologique. Comme autres exemples régionaux, nous pouvons citer *La Motte/Le Châtelard* (Bavois), *Vallon des Vaux* (Molondin) et *Le Ressay* (Villarzel). Voir Moro, Raboud 2020, p. 115-116.



Fig. 5 Château Ravenel / À la Mottaz / Les petites Mottes (Suchy). Vue du plateau depuis son extrémité nord. Photo A. Moro.



Fig. 6 Photo aérienne de la commune de Trey. Sur la gauche le village de Granges-sous-Trey et sur la droite le village de Trey. Au milieu se trouve le site archéologique. Photo M. Frossard, transmise par J.-M. Crausaz et H. Jaccottet.

qu'elles parsèment le territoire vaudois, les mottes castrales sont très mal connues en Suisse occidentale et leur apparition n'est pas située chronologiquement de façon précise¹⁸. Ce genre d'établissement semble naître dans les dernières décennies du X^e siècle ou les premières du XI^e siècle dans le nord-est de la France actuelle, avant de se répandre dans l'entier du territoire nord-européen au cours des XI^e-XII^e siècles¹⁹. Souvent, ces monticules sont munis d'une tour, pouvant peut-être correspondre à la surélévation remarquée au sud-est du tertre de Suchy. Ils sont également munis la majeure partie du temps d'une basse-cour, séparée de la motte par un fossé²⁰. S'il y en avait une à Suchy, elle devait prendre place sur le plateau au sud et bénéficiait alors de la protection de la fortification à l'entrée de l'éperon (fig. 5).

Les vestiges visibles de cet établissement castral semblent donc se situer aux

alentours des XI^e-XIII^e siècles, à une période durant laquelle Suchy était rattaché à la seigneurie de Bavois. Le *Château Ravenel* devait certainement servir de résidence à un seigneur local (Aymon de Faucigny?), ou de refuge pour les habitants de Suchy, avant d'être remplacé par le château de Belmont.

LE CHÂTEAU DU CONTESSON (TREY): ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

À environ 5 km au sud de Payerne, sur la rive droite de la Broye et près de la frontière avec le canton de Fribourg, se situe la commune de Trey. Elle est composée de deux villages: l'homonyme Trey et Granges-sous-Trey; ces deux zones d'habitats se sont développées aux pieds des versants est et ouest d'une butte qui domine les territoires alentour (fig. 6).

Sur cette butte se trouve un site archéologique (RA 319/301) ayant une morphologie caractéristique des établissements castraux du Moyen Âge central dans le Pays de Vaud; plus précisément, il s'agit d'un tertre entouré par un système défensif, dont les vestiges sont encore visibles.

La totalité du relief a une surface d'environ 15 ha et se compose de deux plateformes sommitales dont l'une correspond au tertre cité précédemment et l'autre à un plateau tronconique relativement vaste. Cette butte présente un profil en pente douce sur son versant nord et, au sud, des pentes abruptes qui se terminent en petites falaises creusées par le lit du « ruisseau de Trey », affluent de la Broye. Le site archéologique, ou du moins les aménagements encore visibles aujourd'hui, prend place dans la

18 Bien qu'aucune investigation archéologique n'ait été entreprise pour ces aménagements, les mottes de Suisse occidentale ont été partiellement étudiées et localisées géographiquement. Voir Moro, Raboud 2020, carte 5; Terrier 2011, p. 258-260.

19 Debord 1981, p. 8-11.

20 Pour une définition précise de la basse-cour, voir De Reynier, Wild, Baeriswyl, 2014, p. 212.



Fig. 7 Photo aérienne du village de Trey. Dans le cercle rouge est visible la plateforme du site archéologique. Photo M. Frossard, transmise par J.-M. Crausaz et H. Jaccottet.

ENCADRÉ 1 : LE CHÂTEAU DU CONTESSON À TRAVERS LES ÉCRITS D'ISAAC DE TREY (1759-1837)

§ 1-2. [...] La branche de famille Contesson de Trey désignée dans les anciens actes en langue latine *Contissione Destresii*, se divisa en deux branches, dont l'une s'est transplantée à Payerne lorsque le Chateau de Trey fut brûlé pendant la ligue qui commença en l'an douze cent quarante quatre et ne se termina qu'en l'an douze cent septante cinq.

Cette ligue fut formée entre les Seigneurs de Villarzel le Gibloux, Surpierre et Contesson pour s'opposer aux prétentions de suzeraineté qu'il voit formé l'Eveque Jean de Cossonay, au nom de l'Evêché de Lausanne; elle commença en l'an douze dent quarante quatre, mais les conditions n'en furent redigées que dans le traité qui fut signé l'année suivante [...] dans le Chateau de Trey, alors désigné sous le nom Chateau Contesson [...].

§ 38. [...] Le dit Evêque ayant été informé, que cette ligue avait été signée dans le Chateau Contesson, au village de Trey, pour se refuser à reconnaître les droits de suzeraineté, et de lui prêter hommage, se servit, pour vaincre cette résistance, d'un moyen, dont les dits Seigneurs ne sçurent prévoir la conséquence. Il invita les dits Seigneurs à dîner dans son Chateau de Lucens, ou ils se rendirent; et pendant le dîner, l'Evêque profitant de leur absence de leurs Chateaux; fit occuper leurs Chateaux [...] par des troupes qu'il tenait son Chateau de Villarzel l'Evêque, et les retint prisonniers. Il ne les libéra qu'après les avoir amenés à composition; puis il leur rendit leurs Chateaux.

§ 40-41 [...] Alors des hostilités commencèrent contre l'Evêque et furent dirigées par le dit Chevalier; mais le Chevalier Nicod de Villarzel son frère, qui defendait les avenues du Chateau de Villarzel le Gibloux, ayant été tué; le dit Chateau fut brûlé. Puis le Chateau de Trey quoique entouré de fortifications, fut surpris de nuit par une troupe de l'Evêque [...] et le brûlèrent aussi.

[...] Les fortifications de ce Chateau étaient considérables et les mazures n'en ont été démolies, qu'à l'occasion de la construction d'un Pont sur le ruisseau qui borde le pied de l'éminence sur laquelle était construit le Chateau.

«Archives cantonales vaudoises», [PP 686/1, généalogie de la famille Contesson de Trey].

partie sud-ouest de la butte et présente une surface d'environ 0,35 ha.

Plusieurs découvertes de différentes époques ont été faites aux alentours de ce site, attestant entre autres l'importance de la vallée de la Broye comme axe de communication fréquenté à toute époque²¹.

La butte au centre de notre attention n'a jamais fait l'objet d'interventions archéologiques (fouilles, sondages ou prospections au détecteur à métaux). Cependant l'existence d'un site archéologique sur ce relief ne fait aucun doute, au vu non seulement des aménagements visibles, mais aussi des toponymes apparaissant sur les anciens plans cadastraux, qui indiquent la présence d'un site fortifié de hauteur, probablement médiéval²². Le cadastre le plus parlant est sans doute celui de 1910-1913, sur lequel le site est non seulement bien représenté, mais aussi accompagné des mentions « Aux Champs du Château » et « Aux Bois du Château » pour les terres entourant l'éminence (fig. 7 et 8). Des mentions similaires sont présentes également sur des cadastres antérieurs, comme celui de 1745-1755, sur lequel nous pouvons lire « En Chattellard » au sommet de la butte, et encore de 1697-1698, portant la mention « En Chastellard »²³.

À partir de la première moitié du XIX^e siècle, le site du *Château du Contesson* à Trey attire l'attention de certains historiens. Les écrits de ces auteurs ne sont pas référencés ; ainsi, il est impossible de remonter à leurs sources d'informations,

phénomène courant pour les documents de cette époque. Le commentaire le plus ancien est celui de L. Levade qui indique « Contesson, château détruit, dans la commune de Trey, district de Payerne »²⁴. Par la suite, F. Kuenlin en 1832 et M. P. J. Bridel en 1838 ajoutent que ce château fut brûlé en 1275 par les troupes de l'évêque de Lausanne, Guillaume II de Champvent²⁵.

En 1859, la mention du *Château du Contesson* à Trey réapparaît dans les écrits de P. Martin Schmitt, qui se fonde sur les propos de F. Kuenlin : « Peu après la dédicace de la cathédrale de Lausanne, le roi Rodolphe et Philippe de Savoie paraissent avoir eu des démêlés et essayé leurs forces l'un contre l'autre. Aussi trouvons-nous que vers cette époque le château de Contesson, près de Trey (district de Payerne), fut brûlé par les troupes de l'évêque de Lausanne ; mais nous ne savons pas si cette petite guerre a eu une cause particulière, ou si l'évêque a pris fait et cause pour le roi. La paix fut faite entre

21 DHS s.v. Trey; «Chronique archéologique», RHV 88, 1980, p. 163-184; Mottu 1988, p. 15. Sur cet axe de communication, voir Gerber C., *La route romaine transjurane de Pierre Pertuis: recherches sur le tracé romain entre le plateau suisse et les bassins du Doubs et du Rhin*, Bern, Éd. Scolaires du Canton de Berne, 1997, p. 95.

22 En effet, l'étude d'un toponyme peut s'avérer révélateur de l'emplacement d'un établissement ancien de tout type, mais doit être associé à d'autres méthodes, car il ne justifie pas à lui seul avec certitude la localisation d'un site archéologique.

23 CH-ACV-RN-Gb 319 b, p. 25 ; CH-ACV-RN-Gb 319 c, p. 5.

24 Levade P., *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, Lausanne, Blanchard, 1824, p. 87.

25 Kuenlin F., *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg*, tome I, Fribourg, Eggendorffer, 1832, p. 111; Bridel M. P. J., « Notice historique sur le comté et les premiers comtes de Gruyères », *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* 1, 1838, p. 266.

Fig. 8 Plan cadastral de 1910-1913. CH-ACV-RN-Gb 319-f, p. 13.

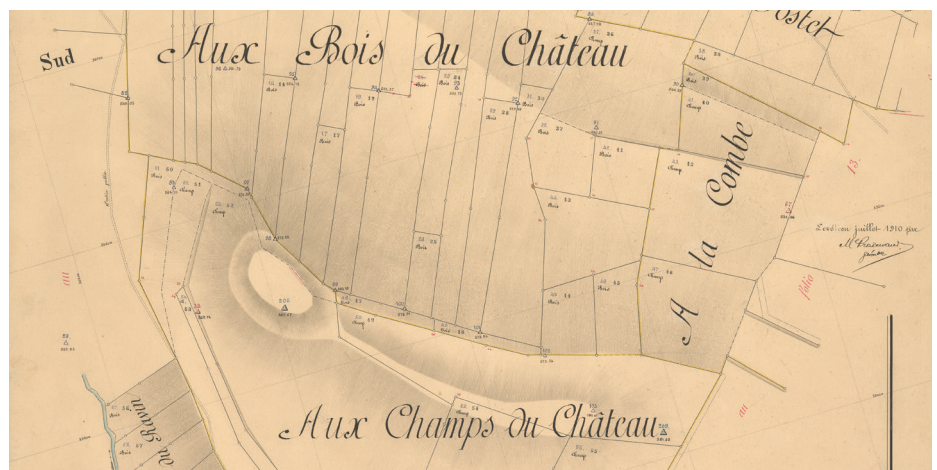




Fig. 9 Château du Contesson (Trey). Vue des deux plateformes depuis le nord-est du site. Photo A. Moro.

26 Martin Schmitt P., *Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne*, Fribourg, Piller, 1859, t. 2, p. 46. Voir aussi Montignier, Crousaz 1867, p. 234.

27 Par exemple dans Bourgeois H. V., *Les châteaux historiques du Canton de Vaud du XI^{me} au XVI^{me} siècle*, Yverdon, Imprimerie Ernest Studer, 1929.

28 Comme mentionné dans le DHS s. v. Trey.

29 DHS s. v. Trey; Mottu 1988, p. 16 et 67.

30 Castelnuovo G., *Seigneurs et lignages dans le pays de Vaud*, Lausanne, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 1994, p. 39-40.

31 Paravicini Bagliani A., Felber J.-P., Morerod J.-D. et alii (éds), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, Éd. Payot, 1997, p. 101.

les deux princes, par la médiation du pape et du roi d'Angleterre »²⁶.

Ensuite, ce château va tomber dans l'oubli durant les décennies suivantes, à tel point qu'il n'est même pas mentionné sur la carte archéologique de D. Viollier de 1927, ou dans les recueils des châteaux historiques de la première moitié du XX^e siècle²⁷, et a *fortiori* dans les ouvrages plus récents.

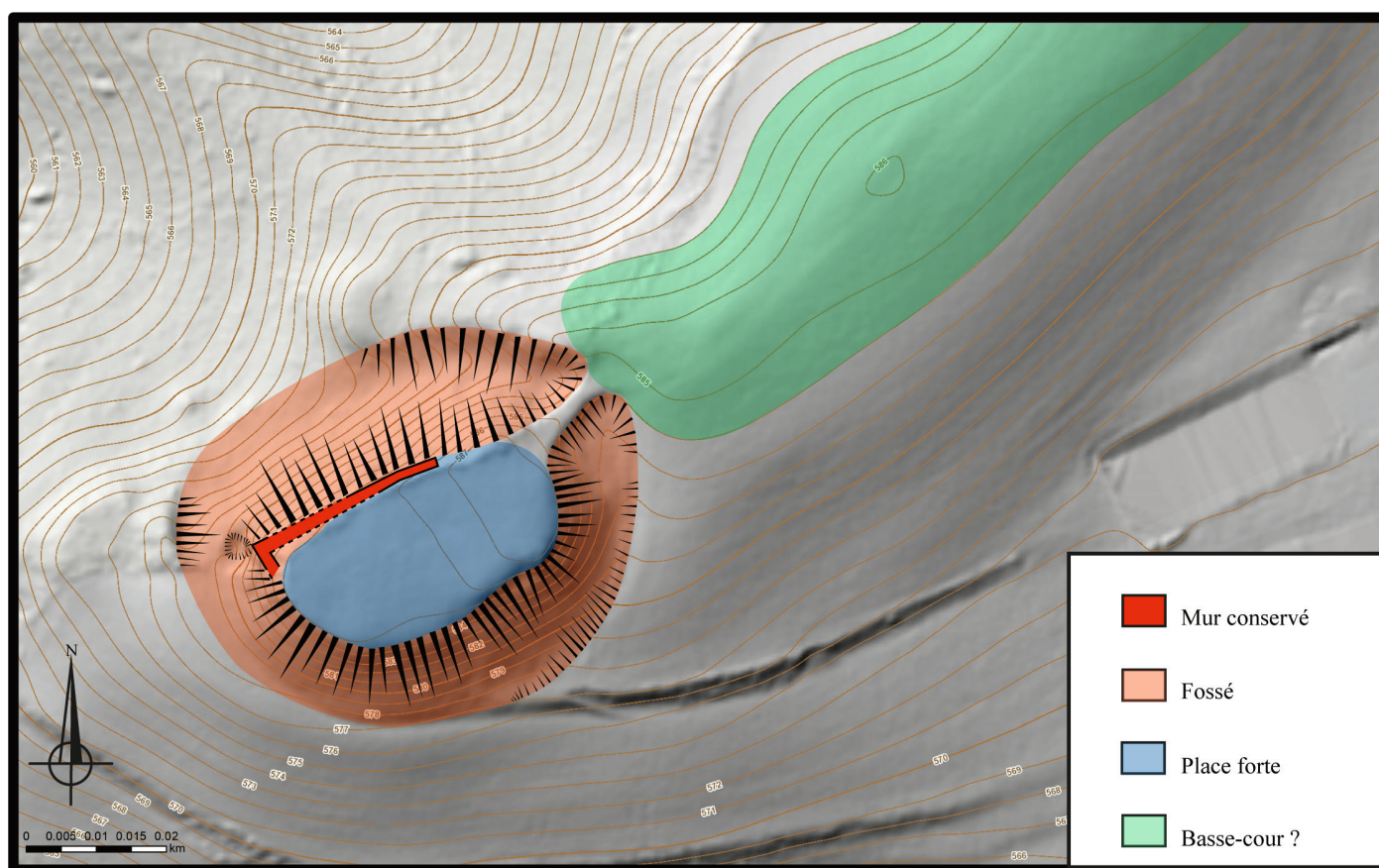
Enfin, aucun document antérieur au XIX^e siècle ne confirme l'existence et la destruction de ce château, ce qui laisserait penser que le *Château du Contesson* serait seulement une légende²⁸. Pourtant, un autre document mentionnant ce château existe bel et bien : il s'agit d'un manuscrit rédigé par Isaac de Trey durant le premier tiers du XIX^e siècle et portant sur les notices et l'histoire de la famille Contesson de Trey (encadré 1). Ce document est

probablement la source utilisée par tous les auteurs cités auparavant, mais ne peut pas être jugé comme totalement fiable, car le manuscrit a été rédigé plusieurs siècles après l'hypothétique destruction du château. Nous ne savons donc pas à quels documents avait accès Isaac de Trey, même si la précision de certains passages suggère qu'il était en possession de manuscrits qui n'ont pas survécu jusqu'à aujourd'hui. Il est aussi envisageable que l'auteur ait mis par écrit des récits oraux de tradition familiale, pas nécessairement fiables.

Toutefois, l'existence de la seigneurie de Trey est attestée pour la première fois au XII^e siècle, plus précisément en 1138 dans un document de l'abbaye cistercienne de Hauterive, dans lequel le nom d'Othon de Trey est mentionné pour la première fois. Il est légitime de penser que cette seigneurie a développé ses droits durant le XI^e siècle, notamment sous l'influence du couvent de Payerne dont le prieur était seigneur de la région déjà à partir du X^e siècle²⁹. Or, à cette époque, on assiste à l'essor et à la consolidation du système féodal sur le territoire du Pays de Vaud ; après la fin de l'hégémonie des rois de Bourgogne, la situation de la région change radicalement, et même si les textes datant de cette période sont presque inexistants, nous savons qu'une nouvelle aristocratie régionale se met en place³⁰. Par conséquent, une vingtaine de familles seigneuriales, avec des origines encore assez mal connues, émergent et se répartissent les terres de l'actuelle Suisse romande³¹. De plus, ces seigneuries vont être le moteur



Fig. 10 Château du Contesson (Trey). L'angle du mur conservé au sud-ouest. Photo A. Moro.



de l'émergence du phénomène castral qui apparaît vers le IX^e siècle, pendant lequel le développement et la construction de sites fortifiés de hauteur augmentent de manière exponentielle, tout en évoluant jusqu'au XIV^e siècle, époque à laquelle l'architecture fortifiée des châteaux connaît un déclin³². Il est donc fort probable que la seigneurie de Trey possédait également son propre établissement castral et le site du *Château du Contesson* semble parfaitement y correspondre³³.

Ce site devait se situer sur la première plateforme surélevée de forme ovalaire, qui mesure 40 m de longueur pour 20 m de largeur avec une surface d'environ 700 m². Son plateau sommital présente actuellement un terrain homogène, sans anomalies visibles et dépourvu de végétation. Cette première plateforme est entourée par un fossé d'une largeur moyenne de 13 m, dont la partie sud-est est peu visible, alors que la partie nord-ouest est bien conservée avec les deux parois de la structure en creux en forme de «U» (même si la paroi externe est nettement moins bien conservée que la paroi interne). La deuxième plateforme, plus grande en taille, présente un sommet tronconique sans aménagements visibles. Un passage d'environ 2 m de large relie les

deux plateformes en franchissant le fossé (fig. 9)³⁴.

La structure la plus intéressante du site est sans doute un mur en grande partie conservé, placé au nord de la première plateforme, en haut de la paroi interne du fossé. Trois tronçons principaux du mur maçonné sont encore bien visibles et permettent de restituer un segment d'une longueur totale d'environ 29 m et d'une largeur qui varie entre 1,2 m et 2 m, orienté du sud-ouest au nord-est; et formant, à l'extrémité sud-ouest, un angle encore conservé de ce mur (fig. 10). À proximité de cet angle, une anomalie en dépression subcirculaire d'environ 3,5 m de diamètre est perceptible. L'élévation du mur est constituée en grande partie de deux parements en maçonnerie assistée, constitués de moellons, avec un remplissage de mortier à granulats afin d'augmenter la résistance de la structure³⁵. Tous les moellons employés ont une taille assez similaire, sauf pour l'angle conservé, qui présente des blocs plus grands et quadrangulaires; aucune assise de fondation n'est visible. Une seule description du mur a été produite durant le XX^e siècle (Les Archives Reber (Edouard) et Ischi (Edmond), conservées aux ACV), où il est mentionné que les restes du donjon

Fig. 11 *Château du Contesson (Trey). Relevé altimétrique LiDAR avec restitution hypothétique des différents espaces, ainsi que le relevé du mur en place. Guichet cartographique de l'État de Vaud. DAO A. Moro.*

32 À ce sujet, voir De Reynier, Wild, Baeriswyl 2014.

33 Pour plus d'informations sur la seigneurie de Trey, ainsi que la généalogie, voir Mottu 1988, p. 67-76 et 290-298.

34 Il n'est pas à exclure que ce passage employé aujourd'hui ait repris un passage plus ancien.

35 Hislop 2014, p. 54-57.

ENCADRÉ 2 : LA PREMIÈRE DESCRIPTION DU MUR. LES ARCHIVES REBER (EDOUARD) ET ISCHI (EDMOND), COMMENTAIRE RÉDIGÉ ENTRE 1910 ET 2010.

Canton d Vaud, district de Payerne
Commune de Trey.

La tradition donne ce nom au château que la troupe de l'évêque de Lausanne avaient brûlé en 1275 à Trey près de Payerne. Il se trouve à côté du village, au Reposeoir.

Il y a des ruines. On remarque très bien le donjon carré et des restes de mur.

Contesson. Nom de famille. Cette famille est la souche de la famille Detrey de Contesson.
Actuellement bourgeoise de Payerne.

« Archives cantonales vaudoises », [PP 633/103-104, lettre C, s.v. Contesson].

carré sont bien visibles (encadré 2). En vérité, il est difficile à l'heure actuelle d'identifier les restes du donjon, alors qu'il y a quelques décennies, les structures étaient peut-être plus clairement identifiables. Près de l'angle conservé du mur, aucun autre élément ne semble suggérer l'emplacement d'un donjon; de plus, l'anomalie en dépression mentionnée auparavant prend place au fond du fossé, endroit peu propice à la construction d'une tour.

La morphologie générale du site rappelle fortement une motte castrale, où l'on aurait utilisé une éminence naturelle en l'entourant d'un fossé. Ce genre d'établissement est généralement bâti en terre et bois, technique utilisée à plusieurs époques pour sa simplicité et sa rapidité d'exécution. Ces établissements castraux, comme nous l'avons dit au sujet du *Château Ravenel* (Suchy), comportaient généralement une tour à l'intérieur de la partie la mieux protégée et étaient souvent liés à une basse-cour³⁶.

En ce qui concerne le *Château du Contesson*, nous ne pouvons pas exclure qu'il y ait eu des palissades en bois autour du fossé; cependant, d'après les vestiges conservés, le château était certainement bâti en pierre. Il reste difficile d'évaluer si le mur qui subsiste faisait seulement office d'enceinte ou s'il s'agissait de la paroi du château. Dans tous les cas, il faut noter que, dans le Pays de Vaud, la maçonnerie apparaît plus tardivement que les constructions en terre et bois, à cause des coûts et de la difficulté de construction. La maçonnerie commence à remplacer les structures en bois vers la seconde moitié du XII^e siècle et s'impose comme technique de construction sous l'influence des ducs de Savoie (XIII^e siècle). Le château maçonné et son donjon étaient

situés sur la première plateforme et faisaient office de place forte. Le tout était fortifié par un grand fossé adapté à la morphologie du terrain, avec probablement une basse-cour placée sur la deuxième plateforme de la butte (« Aux champs du château » sur le plan cadastral de 1910-1913) (fig. 11). Il est possible que l'établissement castral ait connu une première étape de construction en terre et bois et qu'il ait été reconstruit en maçonnerie dans un second temps, c'est-à-dire probablement vers la fin du XII^e ou la première moitié du XIII^e siècle, avant la destruction hypothétique de 1275. Seules des fouilles ou des sondages archéologiques pourraient déterminer plus précisément la fonction des différents espaces, l'existence d'une basse-cour ainsi que la chronologie de cet établissement. Quoiqu'il en soit, nous pouvons affirmer que le *Château du Contesson* n'est pas une légende et que les aménagements sont bien conservés, comme en atteste le mur qui a été observé et documenté pour la première fois. Ce château était très probablement rattaché à la seigneurie de Trey, malgré le manque d'archives à ce sujet. Il devait servir de résidence aux seigneurs ainsi que de refuge pour la population villageoise entre le XI^e et le XIII^e siècle³⁷.

CONCLUSION

Les sites du *Château Ravenel* et du *Château du Contesson*, par l'étude des sources et de leurs vestiges, peuvent être attribués au Moyen Âge central: période où ce genre d'établissement castral parsemait la région (fig. 12). Au vu de la taille restreinte de ces sites fortifiés, leur importance devait être de niveau régional. Ils faisaient très certainement office de refuge pour les habitants et/ou de résidence pour les seigneurs. Le présent article met quelque

36 Terrier 2011, p. 258. Voir aussi De Reynier, Wild, Baeriswyl 2014; Hislop 2014, p. 72.

37 De plus, il se pourrait que d'autres places fortes médiévales aient existé sur le territoire avoisinant le Château de Trey. En effet, on retrouve les toponymes Châtelard, Château et Marais des Mottes autour du lieu-dit à la Mottaz (carte Siegfried 1^{ère} édition).

peu en lumière ces établissements castraux méconnus du Canton de Vaud, avec de nouvelles descriptions et interprétations. Néanmoins, la chronologie précise de l'occupation de ces deux sites demeure inconnue et seules des investigations archéologiques, prospections et fouilles, permettraient de la restituer.

CHOIX BIBLIOGRAPHIQUE

DEBORD A., «Les fortifications de terre en Europe occidentale du Xe au XIIe siècles (Colloque de Caen, 2-5 octobre 1980)», *ArchMed* 11, 1981, p. 5-123.

DESSEMONTE O., *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud: 1154-1553*, Lausanne, La Concorde, 1955.

HENRIOUD M., *La communauté et les gens de Suchy jusqu'au XVIIIe siècle (contribution à l'histoire des communes vaudoises)*, Lausanne, Impr. L. Vincent, 1905.

HILSOP M., *Comprendre les châteaux forts. Décorer l'architecture des forteresses médiévales*, Paris, Larousse, 2014.

MARTIGNIER D., DE CROUSAZ A., *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud: notices historiques et topographiques sur les villes, bourgs, villages, châteaux et anciens monastères du Pays, rédigées essentiellement sur les chartes*, Lausanne, Impr. L. Corbaz et Comp., 1867.

MORO A., RABOUD L., *Les sites fortifiés vaudois*

entre Broye et Jura. *Réflexions à partir du site Au Châtelard de Valeyres-sous-Ursins et essai de catégorisation des systèmes défensifs*, Travail de spécialisation sous la direction du prof. T. Luginbühl, Lausanne, Université de Lausanne, 2020.

MOTTAZ E., *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, Vol. 1-2, Lausanne, F. Rouge, 1914-1921.

MOTTU P., *Les de Trey bourgeois de Payerne, témoins de leur temps*, Morges, Éd. Cabédita, 1988.

DE REYNIER Ch., WILD W., BAERISWYL A., «Châteaux forts», in NIFFELER U. (dir.), *SPM VII, L'archéologie de la période entre 800 et 1350*, Basel, Verlag Archäologie Schweiz, 2014, p. 197-222.

TERRIER J., «Les fortifications de terre et de bois au Moyen Âge, origine et permanence en Suisse occidentale», in *Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350. Actes du Colloque «Archéologie du Moyen Âge en Suisse»*, Frauenfeld, 28.-29.10.2010, Basel, Archäologie Schweiz, 2011, p. 253-266.

VIOLLIER D., *Carte archéologique du Canton de Vaud: des origines à l'époque de Charlemagne*, Lausanne, F. Rouge, 1927.

Fig. 12 Carte des principaux sites castraux entre Suchy et Trey. Guichet cartographique de l'État de Vaud. DAO L. Raboud.

